

2SE
Société par actions simplifiée
Au capital de 966.000 euros
Siège social : 28 Rue du Rocher
RCS Paris 538 641 143

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 septembre à 14 heures, les associés de la Société par Actions Simplifiée "2SE" se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège de la société sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple et les sociétés APPROBANS AUDIT et MCR CONSEIL, Commissaires aux comptes, ont été convoquées par lettre simple.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

APPROBANS AUDIT et MCR CONSEIL, Commissaires aux comptes, régulièrement convoqués sont absents et excusés.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Stéphane GONZALVEZ FILONE ;

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que les associés présents ou représentés possèdent plus du quart du capital social.

L'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- La copie des convocations des Commissaires aux Comptes,
- La feuille de présence.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- Le bilan, le compte de résultat et les annexes arrêtés au 31 décembre 2024
- Le bilan, le compte de résultats et les annexes des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2024
- Le rapport de gestion du Président aux comptes sociaux.
- Le rapport de gestion du Président aux comptes consolidés.
- Les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice,
- Le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L-227-10 du Code de commerce,

- Le texte des projets de résolutions proposées à l'assemblée.

Le Président rappelle que les documents et renseignements visés les lois et règlements en vigueur, ont été tenus à la disposition des associés au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée, de même que le rapport général des Commissaires aux comptes et la liste des associés, pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

A la demande du Président, l'Assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

- 1) Lecture du rapport de gestion du Président ; Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ; Approbation des comptes dudit exercice ; Quitus au Président (*première résolution*) ;
- 2) Affectation du résultat (*deuxième résolution*) ;
- 3) Fixation de la rémunération du Président (*troisième résolution*) ;
- 4) Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation s'il y a lieu des dites conventions (*quatrième résolution*) ;
- 5) Constatation de l'arrivée à expiration du mandat de co-commissaire aux comptes du cabinet MCR CONSEIL
- 6) Délégation de pouvoirs au président avec faculté de subdélégation aux fins d'accomplir les formalités légales subséquentes (*sixième résolution*).

Le Président présente à l'Assemblée le bilan, le compte de résultats et les annexes. Lecture est ensuite donnée des rapports des Commissaires aux comptes.

Une courte discussion est ouverte et des observations sont échangées entre les associés portant sur l'activité de la société. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2024, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes, le bilan et l'annexe de l'exercice, se soldant par un bénéfice de 31 848 688 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, elle prend acte de l'absence de dépenses somptuaires, non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même Code.

L'Assemblée Générale donne en conséquence quitus au Président, de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Résultat du vote : Unanimité des associés présents, le dirigeant concerné n'ayant pas participé au vote

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Comme nous l'avons précisé, le résultat de cet exercice se chiffre par un bénéfice de 31 848 688 euros, le report à nouveau débiteur s'élève à 731 euros (avant imputation de l'acompte sur dividendes réalisé en septembre 2024) et les autres réserves d'un montant 8 653 000 euros, formant ainsi un bénéfice imputable de : 40 502 419 euros

Nous envisageons de l'affecter selon les modalités suivantes :

- Dividendes : 18 808 020 euros*
- Autres Réserves : 21 694 000 euros
- Report à nouveau créditeur : 399.45 euros

* distribution de dividendes de 14 007K€ déjà effectuée sous forme d'acompte en septembre 2024.

Soit un total de 40 502 419.45 euros.

Les capitaux propres après affectation du résultat s'élèvent à 22 756 999 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTÉRIEUREMENT DISTRIBUÉS :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que, au cours des trois derniers exercices, il a été procédé aux distributions suivantes :

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, il a été distribué 0 d'euros de dividendes.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, il a été distribué 0 euros de dividendes.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, il a été distribué 0 euros de dividendes.

Résultat du vote : Unanimité des associés présents ou représentés

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'absence de rémunération versée au Président, Monsieur Stéphane GONZALVEZ FILONE au cours de cet exercice au titre de sa fonction.

Résultat du vote : Unanimité des associés présents ou représentés, le dirigeant concerné n'ayant pas participé au vote

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'ensemble des conventions visées aux articles L-227-10 et suivants du Code du commerce, telles que relatées dans le rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes.

Résultat du vote : Unanimité des associés présents ou représentés

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que le mandat de co-commissaire aux comptes du cabinet MCR CONSEIL arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée et décide de renouveler le mandat du co-commissaire aux comptes MCR CONSEIL pour une durée six (6) exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Résultat du vote : Unanimité des associés présents ou représentés.

SIXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Résultat du vote : Unanimité des associés présents ou représentés..

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et les associés présents

Le Président

Stéphane GONZALVEZ FILONE

Stéphane Filone

Po/ SASU LEOS

Stéphane GONZALVEZ FILONE

Po/ SASU NOTHER

Stéphane TEBOUL

Stéphane Filone

Stephane Teboul

Bilan



Bilan Actif

2SE

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 13/10/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	20 135 206		20 135 206	9 104 812
Créances rattachées à des participations	488 404		488 404	519 797
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 600 000		4 600 000	
Autres immobilisations financières	128 388		128 388	19 500
TOTAL immobilisations financières :	25 351 998		25 351 998	9 644 110
ACTIF IMMOBILISÉ	25 351 998		25 351 998	9 644 110
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	14 250		14 250	
Créances clients et comptes rattachés	20 030		20 030	
Autres créances	11 804		11 804	
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	46 083		46 083	
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	2 449 260		2 449 260	19 055
Disponibilités	447 663		447 663	79 358
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	2 896 922		2 896 922	98 413
ACTIF CIRCULANT	2 943 006		2 943 006	98 413
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	28 295 004		28 295 004	9 742 523

Bilan Passif

2SE

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 13/10/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 966 000	966 000	966 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	96 600	96 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 653 000	8 961 000
Report à nouveau	(14 006 269)	404
Résultat de l'exercice	31 848 688	(307 672)
TOTAL situation nette :	27 558 019	9 716 331
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	27 558 019	9 716 331

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 782	19 423
Dettes fiscales et sociales	694 435	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 768	6 768
TOTAL dettes diverses :	736 985	26 191
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	736 985	26 191

Ecart de conversion passif		
----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	28 295 004	9 742 523
---------------	------------	-----------

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

2SE

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 13/10/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				2 195 2 195
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				2 195
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes TOTAL charges externes :			92 506 92 506	83 196 83 196
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			4 522	4 308
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				1
CHARGES D'EXPLOITATION			97 028	87 505
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(97 028)	(85 309)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

2SE

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 13/10/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(97 028)	(85 309)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	2 273 358	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	230 049	1 332
Reprises sur provisions et transferts de charges	220 945	142 914
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 724 353	144 246
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		220 945
Intérêts et charges assimilées		56 964
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	220 945	
	220 945	277 909
RÉSULTAT FINANCIER	2 503 407	(133 663)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 406 380	(218 972)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	30	34
Produits exceptionnels sur opérations en capital	39 145 876	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	39 145 906	34
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 784
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 009 163	85 950
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	9 009 163	88 734
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	30 136 743	(88 700)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	694 435	
TOTAL DES PRODUITS	41 870 259	146 475
TOTAL DES CHARGES	10 021 571	454 147
BÉNÉFICE OU PERTE	31 848 688	(307 672)

Annexe



Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 28 295 004 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat positif de 31 848 688 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et N° 2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Toutes les sommes sont exprimées en euros, sauf indication expresse.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Le sous-groupe a finalisé en mai 2024, une opération de restructuration de capital avec l'entrée de nouveaux investisseurs, par la création d'une nouvelle entité (entité tête du sous-groupe) Above b.

Cette opération a conduit à une variation sur les titres de participation et à la constatation d'un résultat exceptionnel.

En l'espèce, la totalité des titres de la société B-Holding (société détenant les titres des sociétés opérationnelles) ont été cédés et ou apportés générant un résultat exceptionnel net de € 30m.

Après opération, la société détient une participation de 42,5% d'Above b, nouvelle société créée dans le cadre du projet de restructuration. La table de capitalisation d'Above-b est complétée par des nouveaux investisseurs et des co-investisseurs minoritaire historiques détenant respectivement 47,3% et 10,2%.

En septembre 2024, le président a décidé de distribuer un acompte sur dividende de 14m€.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement exceptionnel au passif du bilan.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais

d'actes, liés à l'acquisition). Il s'agit, notamment, des titres de participations de la filiale ABOVE B (société détenant les entreprises opérationnelles) valorisée au cours de l'opération d'apports-cession ayant eu lieu en mai 2024.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le détail des autres participations figure dans le § [Filiales et Participations ci-joint Créances](#)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

[Engagements de départ à la retraite](#)

Néant

[Opérations en devises](#)

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement.

Eu égard aux montants non significatifs des écarts de conversion, aucune provision n'est comptabilisée à ce titre pour l'exercice 2024.

[Informations requises par l'article R.123-198- 9° du code de commerce](#)

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 18 927 € hors taxe.

[Auto-contrôle](#)

Au cours de l'exercice écoulé, notre société ne s'est assuré le contrôle d'aucune société détenant elle-même une part du capital de notre société.

[Filiales et Participations](#)

FILIALES	Capital	Q.P détenue	Valeur brutes Titres	Prêts avances	Chiffre d'affaire
	Capitaux Propres	Dividende encaissé	Valeur nettes Titres	Cautions	Résultat
➤ 50%					
Above b*	23 337 591	42.485	19 829 954	4 600 000	583 239

	43 682 528	0	19 829 954	0	3 164 247
PARTICIPATIONS < 50% et >10%					
SCI HIGHTOWER	10 000	29.98	93 000	456 795	130 000
	-39 173	0	93 000		26 984
JPL3S	1 000	48.4	120 000	6 609	25 340
	70 690	0	120 000	0	19 348

***situation arrêtée au 31/12/2024 (7 mois), première clôture au 31/12/2025**

Informations relatives aux entreprises liées

CREANCES

ENTITES	ABOVE B	SCI HIGHOWER	JPL3S
Factures	0	0	0
Depots et Cautions	0	0	0
Créances Rattachées	4 600 000	456 795	6 609

DETTES

ENTITES	ABOVE B	SCI HIGH	JPL3S
Factures	0	0	0

PRODUITS ET CHARGES

ENTITES	ABOVE B	SCI HIGH	JPL3S
Produits	0	1 343	0
Charges	0	0	0

Immobilisations

2SE

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	9 624 610		20 050 899
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	19 500		4 708 888
TOTAL immobilisations financières :	9 644 110		24 759 787
TOTAL GÉNÉRAL	9 644 110		24 759 787

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		9 051 899	20 623 610	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			4 728 388	
TOTAL immobilisations financières :		9 051 899	25 351 998	
TOTAL GÉNÉRAL		9 051 899	25 351 998	

Provisions Inscrites au Bilan

2SE

Période du01/01/24au 31/12/24

Edition du13/10/25

Devise d'éditionEURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	220 945		220 945	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	220 945		220 945	

TOTAL GÉNÉRAL	220 945		220 945	
---------------	---------	--	---------	--

État des Échéances des Créances et Dettes

2SE

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 13/10/25
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	488 404		488 404
Prêts	4 600 000		4 600 000
Autres immobilisations financières	128 388		128 388
TOTAL de l'actif immobilisé :	5 216 792		5 216 792
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	20 030	20 030	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	11 804	11 804	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	31 834	31 834	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	5 248 625	31 834	5 216 792
----------------------	------------------	---------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	35 782	35 782		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices	694 435	694 435		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	6 768	6 768		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	736 985	736 985		
----------------------	----------------	----------------	--	--

Charges et Produits Constatés d'Avance

2SE

Période du01/01/24au 31/12/24

Edition du13/10/25

Devise d'éditionEURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

Produits à Recevoir

2SE

Période du01/01/24au 31/12/24

Edition du13/10/25

Devise d'éditionEURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières 108 888 Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances 20 030 Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	128 918

Composition du Capital Social

2SE

Période du01/01/24au 31/12/24

Edition du13/10/25

Devise d'éditionEURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	966000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	966000	1

Tableau de variation des capitaux propres

2SE

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 13/10/25
Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	966 000			966 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	96 600			96 600
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	8 961 000	(308 000)		8 653 000
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	404	327	14 007 404	(14 006 673)
Résultat de l'exercice	(307 672)	31 848 688	(307 672)	31 848 688
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	9 716 331	31 541 015	13 699 732	27 557 615

Engagements Financiers

2SE

Période du01/01/24au 31/12/24

Edition du13/10/25

Devise d'éditionEURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	
NEANT	

TOTAL	
-------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
-------	--

Liste des Filiales et Participations

2SE

Période du01/01/24au 31/12/24

Edition du13/10/25

Devise d'éditionEURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
SCI HIGHTOWER	10 000		29,98							
ABOVEB	23 337 591		42,5	19 829 954	19 829 954	4 600 000				
JPL3S	1 000		48,4							
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
LA PROD	7 500		5							
- étrangères										
FOOD SOURCING	1 941 473		1,29							
NUCAMP	26 734 800		0,25							
PACK2EARTH	2 995		1,34							

Etats de gestion



Capacité d'Autofinancement

2SE

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 13/10/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	31/12/2024	31/12/2023	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(97 028)	(85 309)	(11 719)
+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation			
- Autres charges d'exploitation		1	(1)
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers	2 503 408	1 332	2 502 075
- Charges financières	220 945	56 964	163 981
+ Produits exceptionnels	30	34	(4)
- Charges exceptionnelles		2 784	(2 784)
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	694 435		694 435
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 491 030	(143 691)	1 634 721

Emplois et Ressources

2SE

Période du01/01/24au 31/12/24

Edition du13/10/25

Devise d'éditionEURO

EMPLOIS	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES	Exercice N	Exercice N-1
Distribution mises en paiement au cours de l'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	1 491 030	(143 691)
Acquisit. d'élém. actif immobilisé			Cessions ou réductions d'élém. de l'actif immobilisé		
- immobilisations incorporelles			Cessions d'immobilisations:		
- immobilisations corporelles			- incorporelles		
- immobilisations financières	24 759 787	2 370	- corporelles		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Cessions ou réductions d'immobilisations financières	39 145 876	
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)			Augment. des capitaux propres:		
			- capital ou apports		
Remboursem. dettes financières			- autres capitaux propres	(14 314 67	(177 873)
			Augmentation dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS	24 759 787	2 370	TOTAL DES RESSOURCES	26 322 233	(321 564)

Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	1 562 446		Variation du fonds de roulement net global (emploi net)		323 934
--	-----------	--	---	--	---------

Soldes Intermédiaires de Gestion

2SE

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 13/10/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	%	Net (N-1) 31/12/2023	%
Ventes de marchandises -Coût d'achat des marchandises				
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue + Production stockée - Déstockage de production + Production immobilisée			2 195	100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE			2 195	100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES			2 195	100,00
- Consommation en provenance des tiers	92 506		83 196	3790,0107
VALEUR AJOUTÉE	(92 506)		(81 001)	-3690,0107
+ Subventions d'exploitation - Impôts et taxes - Charges de personnel	4 522		4 308	196,2517
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(97 028)		(85 309)	-3886,2624
+ Reprises et transferts de charges + Autres produits - Dotations aux amortissements et provisions - Autres charges			1	0,0269
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(97 028)		(85 309)	-3886,2893
+ Quote part opérations en commun + Produits financiers - Quote part opérations en commun - Charges financières	2 724 353 220 945		144 246 277 909	6571,1586 12660,1843
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 406 380		(218 972)	-9975,315
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	39 145 906 9 009 163		34 88 734	1,5352 4042,2893
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	30 136 743		(88 700)	-4040,7541
- Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices	694 435			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	31 848 688		(307 672)	-14016,06
Produits de cession d'éléments d'actif - Valeur comptable éléments cédés	39 145 876 9 009 163		85 950	3915,4678
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS	30 136 713		(85 950)	-3915,4678

2SE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

APPROBANS Audit
93, rue de la République
13002 Marseille

MCR Conseil
232, avenue du Prado
13008 Marseille

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d'Aix-en-Provence-Bastia

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d'Aix-en-Provence-Bastia

2SE

SAS au capital de 966 000 euros
28 Rue du Rocher
75 008 Paris
RCS Paris 538 641 143

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société 2SE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes consolidés qui expose l'approche retenue au niveau des comptes consolidés pour traduire l'impact des opérations juridiques de l'exercice de restructuration du « sous-groupe » ainsi que sur la note 1.7.6 « Comptes de dépôts » qui mentionne le changement de méthode comptable relatif à la présentation bilantielle de certains comptes de dépôts.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes consolidés.

Nous portons notamment à votre connaissance l'élément suivant : les modalités de comptabilisation et d'évaluation des écarts d'acquisition acquis et détenus par votre groupe, sont exposées dans la « Note 1.5 Regroupements d'entreprise et écarts d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes retenues et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

VII. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permettra de toujours détecter une anomalie significative qui existerait. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

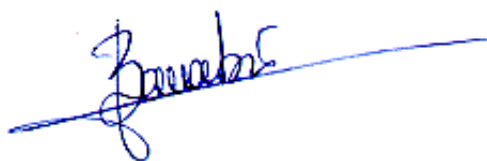
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueille des éléments suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

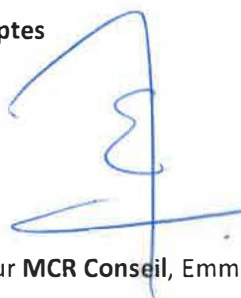
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, et évalue si les comptes consolidés reflètent les effets des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Marseille, le 26 septembre 2025

Les commissaires aux comptes



pour **Approbens Audit**, Fabrice Barrabès



pour **MCR Conseil**, Emmanuel Mathieu

GROUPE 2SE

COMPTES CONSOLIDÉS
AU 31 DECEMBRE 2024

Sommaire

ETATS DE SYNTHESE.....	3
COMPTE DE RESULTAT	3
BILAN ACTIF.....	4
BILAN PASSIF	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	6
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	7
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	8
PARTIE 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	10
1.1. Présentation des comptes en normes françaises.....	10
1.2. Estimations et jugements comptables déterminants	10
1.3. Méthodes de consolidation.....	10
1.4. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés.....	11
1.5. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition	11
1.6. Résultat par action	12
1.7. Règles et méthodes d'évaluation	12
PARTIE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION	16
PARTIE 3 - NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	17
Note 1 - Chiffre d'affaires	17
Note 2 - Autres produits d'exploitation.....	18
Note 3 – Achats consommés.	18
Note 4 - Autres charges et charges externes.....	19
Note 5 - Charges de personnel	19
Note 6 - Dotations aux amortissements et provisions	20
Note 7 - Résultat financier	21
Note 8 - Résultat exceptionnel	21
Note 9 - Impôts.....	22
PARTIE 4 - NOTES SUR LES POSTES DU BILAN	23
Note 10 – Ecart d'acquisition.....	23
Note 11 - Immobilisations incorporelles	23
Note 12 - Immobilisations corporelles	25
Note 13 - Immobilisations financières.....	25
Note 14 - Stocks et en cours	25
Note 15 - Clients et comptes rattachés	26
Note 16 - Autres créances et comptes de régularisation	26
Note 17 – Trésorerie et équivalents	27
Note 18 - Provisions pour risques et charges.....	28
Note 19 – Impôts différés Passif.....	28
Note 20 - Emprunts et dettes financières	29
Note 21 - Fournisseurs et comptes rattachés.....	30
Note 22 - Autres dettes et comptes de régularisation	31
Note 23 - Engagements hors bilan	31
Note 24 - Honoraires d'audit.....	32

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>		31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	Note 1	316 550	115 097
Autres produits d'exploitation	Note 2	251	392
Achats consommés	Note 3	-279 487	-95 230
Autres charges externes	Note 4	-9 762	-6 761
Impôts et taxes		-287	-124
Charges de personnel	Note 5	-8 899	-6 300
Dotation aux amortissements et provisions	Note 6	-4 715	-2 117
Autres charges		-8	-8
Résultat d'exploitation avant dép. des écarts d'acquisition		13 643	4 948
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0	0
Résultat d'exploitation après dép. des écarts d'acquisition		13 643	4 948
Résultat sur opérations en commun		0	0
Charges et produits financiers	Note 7	-920	-457
Résultat courant des entreprises intégrées		12 723	4 491
Charges et produits exceptionnels	Note 8	29 475	-111
Impôt sur les résultats	Note 9	-4 854	-1 177
Résultat Net des entreprises intégrées		37 344	3 202
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		0	0
Résultat Net de l'ensemble consolidé		37 344	3 202
Intérêts minoritaires		4 759	1 965
RESULTAT NET (part du Groupe)		32 586	1 237
Résultat par action (en euros)		33.73	3.31
Résultat dilué par action (en euros)		33.73	3.31

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>		31/12/2024	31/12/2023
Ecart d'acquisition	<i>Note 10</i>	68 934	31 197
Immobilisations incorporelles	<i>Note 11</i>	38 108	2 574
Immobilisations corporelles	<i>Note 12</i>	232	247
Immobilisations financières	<i>Note 13</i>	980	1 019
Titres mis en Equivalence		0	0
Actif immobilisé		108 253	35 037
Stocks et en-cours	<i>Note 14</i>	645	725
Clients et comptes rattachés	<i>Note 15</i>	35 479	21 914
Impôts différés Actifs		516	75
Autres créances et régularisation	<i>Note 16</i>	71 211	109 293
Valeurs Mobilières de Placement	<i>Note 17</i>	2 464	5 644
Disponibilités	<i>Note 17</i>	63 861	63 030
Actif circulant		174 176	200 681
TOTAL ACTIF		282 430	235 717

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres		
Capital	966	966
Primes	0	0
Réserves sociales et consolidées	-3 175	10 512
Ecart de conversion	5	2
Résultat	32 586	1 237
Capitaux propres groupe	30 382	12 716
Intérêts minoritaires	30 673	15 049
Capitaux propres	61 056	27 765
Provisions pour risques et charges <i>Note 18</i>	834	296
Impôts différés Passifs <i>Note 19</i>	9 832	727
Emprunts obligataires <i>Note 20</i>	17 977	4 330
Emprunts et dettes financières <i>Note 20</i>	31 352	10 508
Fournisseurs <i>Note 21</i>	35 671	26 318
Autres dettes et comptes de régularisation <i>Note 22</i>	125 708	165 773
Dettes	220 540	207 656
TOTAL PASSIF	282 430	235 717

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO- RITAIRES
Capitaux propres 31/12/2023	966	0	10 512	2	1 237	12 716	15 049
Affectation du résultat au 31/12/2023(*)			-13 687		-1 237	- 14 007	- 2 768
Variation de capital	0	0				0	0
Ecart de change				3		3	5
Autres variations			0			-916	13 627
Résultat au 31/12/2024				0	32 586	32 586	4 759
Capitaux 31/12/2024	966	0	-3 175	5	32 586	30 382	30 673

(*) Distribution de dividendes part du Groupe 14 M€ et minoritaires 2,8 M€.

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions composant le capital social au début de l'exercice	966 000	1
Actions composant le capital en fin d'exercice	966 000	1

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net	37 345	3 202
Dotations et reprises	4 669	1 937
Amortissement des écarts d'acquisition	0	0
Variation impôts différés	-971	-101
Plus ou moins-values de cession	-29 517	103
Capacité d'autofinancement	11 526	5 141
Variation des stocks	79	- 64
Variation des clients	-13 545	-12 330
Variation des créances d'exploitation	38 075	-53 386
Variation des fournisseurs	9 346	16 131
Variation des dettes d'exploitation	-40 110	82 989
Flux de trésorerie liés à l'activité	5 371	38 482
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-240	-362
Variation d'immobilisations financières	39	130
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles	0	0
Acquisition de titres sociétés consolidées	-25 220	0
Flux liés aux investissements	-25 446	-232
Augmentation de capital minoritaires	0	
Dividendes versés aux actionnaires	-14 804	0
Dividendes versés aux minoritaires	-1 995	0
Augmentation des dettes financières	47 977	0
Remboursement des dettes financières	-11 268	-3 121
Variation des intérêts courus	-2 182	413
Variation des comptes courants	-12	0
Flux liés aux opérations de financement	17 829	-2 709
Incidence des variations de devises	20	0
Variation de la trésorerie	-2 315	-35 542
Trésorerie à l'ouverture	68 631	33 089
Trésorerie à la clôture	66 316	68 631
Variation de la trésorerie	- 2 315	35 542

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

PRESENTATION DU GROUPE

La Société 2SE SAS (« la Société ») a son siège social situé 28 rue du Rocher, 75 008 Paris. Les états financiers consolidés comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble étant désigné comme « le Groupe »).

Le Groupe 2SE est leader dans la gestion d'événements hôteliers. La gestion hôtelière mondiale est assurée par un service informatique interne de pointe qui permet de gérer l'hébergement de manière efficace et efficiente par le biais d'un portail unique. Le Groupe fournit pour chaque événement une technologie très avancée, qui consiste à faciliter la gestion de l'hôtel en créant des outils pour tous : les délégués, les grands comptes, les organisateurs, les hôtels. Les états financiers consolidés au 31/12/2024 ont été arrêtés par le président en date du 31 juillet 2025.

A ce jour, le groupe est composé des filiales suivantes :

ABOVE B SAS, Basée à Cannes (France) détenue à 42.49% dont l'activité est holding de participation.
BHOLDING SAS, basée à Cannes (France) détenue à 42.49% dont l'activité est holding de participation.
BCAPITAL SAS, basée à Cannes (France) détenue à 42.49% dont l'activité est holding de participation.
BGROUP SAS, basée à Cannes (France) détenue à 42.49 % dont l'activité est holding de participation.
Bnetwork SAS, basée à Cannes (France) détenue à 42.49 % dont l'activité est agence de voyages, dédiée aux professionnels ;
Bnetwork Management Barcelona, basée à Barcelone (Espagne) détenue à 42.49% dont l'activité est agence de voyages, dédiée aux professionnels ;
Bnetwork London, basée à Londres (Royaume-Uni) détenue à 42.49% dont l'activité est agence de voyages, dédiée aux professionnels ;
Bnetwork Singapour, basée à Singapour (Singapour), détenue à 42.49% dont l'activité est agence de voyages, dédiée aux professionnels ;
Bnetwork Vienne, basée à Vienne (Autriche), détenue à 42.49% dont l'activité est agence de voyages, dédiée aux professionnels.
Beyond IT, basée à Cannes (France) détenue à 42.49% dont l'activité est SSII gestion informatique.

L'ensemble des filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale compte tenu du contrôle exercé par 2SE.

FAITS CARACTERISTIQUES :

L'activité commerciale des filiales a été très soutenue en 2024, générant un EBITDA à 18,3 M€. Pour mémoire l'EBITDA comptable est déterminé à partir du résultat d'exploitation retraité des dotations et reprise aux amortissements et provisions.
Bnetwork SAS a obtenu dans le cadre de son contrat de gestion l'hébergement des forces de sécurité, la supervision des Jeux Olympiques de Paris 2024. Ce marché a représenté 172 M€ de CA, expliquant pour partie la forte croissance du CA 2024.

Le sous-groupe a finalisé en mai 2024, une opération de restructuration de capital avec l'entrée de nouveaux investisseurs, par la création d'une nouvelle entité (entité tête du sous-groupe) Above b. Above b étant détenue à 42.5% par 2SE, 10.2% par les co-investisseurs minoritaires et 47.3% par les nouveaux investisseurs.

Dans un souci de bonne lisibilité des comptes consolidés de 2SE, les opérations juridiques de l'exercice ont été traitées selon l'approche économique suivante :

- Une déconsolidation globale de l'ancien sous-groupe Bholding/Bgroup, dont le principal impact se traduit au niveau du résultat consolidé 2024 de 2SE pour un montant de l'ordre de 29.5 millions.

-
- Une acquisition globale du sous-groupe Above b, qui a pour effet la constatation de nouveaux écarts d'évaluation et d'un nouvel écart d'acquisition, de l'ordre de 68.9 Millions à l'actif du bilan consolidé 2SE 2024, en phase avec les valorisations retenues lors des opérations.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A COMPTER DE LA CLOTURE.

Le Groupe conforte son développement à l'international par le rachat d'entité, tant en Europe, qu'en Asie du sud-est. Ces acquisitions doivent se conclure durant l'année 2025.

Partie 1 - Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés établis en normes françaises de 2SE, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Présentation des comptes en normes françaises

Les états financiers consolidés du Groupe 2SE sont établis en conformité avec les principes comptables français définis par le règlement ANC n°2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Les états financiers consolidés ont été établis au titre de la période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2024. Les règles françaises sont appliquées pour l'établissement de ces états financiers consolidés, et les comptes individuels des sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation sont retraités le cas échéant afin d'appliquer les principes généralement admis dans le groupe.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2024 sont présentés en milliers d'euros.

1.2. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement du Comité de la Réglementation Comptable nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

1.3. Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles 2SE exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles 2SE exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidant dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

Les autres participations dans lesquelles la Société n'exerce ni contrôle ni influence notable ne sont pas consolidées et sont comptabilisées à leur coût d'acquisition dans le poste « Immobilisations financières ». Une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'une perte de valeur est constatée.

1.4. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.5. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

a. Détermination des écarts d'acquisition

a. Détermination des écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif du bilan et est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. L'écart d'acquisition dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. L'excédent négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

b. Tests de dépréciation des écarts d'acquisition

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée, c'est-à-dire la plus élevée de la valeur vénale [valeur de marché] et de la valeur d'usage.

La valeur d'usage d'un écart d'acquisition correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie.

A la clôture de l'exercice 2024, les tests de dépréciation des écarts d'acquisition n'ont pas révélé de perte de valeur.

1.6. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen des actions en circulation au cours de la période.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par le Groupe et susceptibles d'accroître le nombre d'actions en circulation.

1.7. Règles et méthodes d'évaluation

1.7.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lors du premier exercice, il a été constaté des actifs incorporels correspondant à la valeur de la base de données et de la relation clients :

- Technologie : 10 310 K€ (valorisée selon la méthode des redevances)
- Relations Clients : 31 058 K€ (valorisées selon la méthode des surprofits)

Les durées d'amortissements sont les suivantes :

- Technologie : 5 ans
- Relations Clients : 6 à 7 ans suivant la typologie

Les frais d'établissement constatés dans les comptes individuels sont éliminés dans les comptes consolidés.

1.7.2. Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

Constructions :	33 à 40 ans
Agencements et aménagements :	7 à 10 ans
Matériels de bureau et informatique :	3 à 5 ans
Mobiliers :	5 à 10 ans

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.3. Immobilisations financières

Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.4. Stocks

Les stocks sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition ou de production.

A chaque clôture, les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

1.7.5. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

1.7.6. Comptes de dépôts

Les comptes de dépôts à l'actif correspondent aux créances hôtels (arrhes versées non encore utilisées) et les comptes de dépôts au passif regroupent les dettes envers les participants (arrhes reçues non encore versées).

Un compte de tiers "Dépôt congrès" est ouvert pour chaque événement. Ce compte de tiers est alimenté en contrepartie par les encaissements reçus par les participants et les décaissements payés aux hôtels et émis depuis le compte bancaire utilisé pour l'évènement.

Les comptes de dépôts réciproques pour les congrès terminés à la date de clôture sont soldés.

Les principes comptables présentés ci-dessous s'appliquent sur l'ensemble des sociétés du groupe en 2024.

Sans harmonisation de ces principes comptables et changement de méthode comptable de la société B-Network, le total bilan 2024 aurait été majoré de 83 M€.

1.7.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique. Si la valeur à la date de clôture est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.8. Emprunts

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêt.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

1.7.9. Provisions

Les estimations des provisions sont déterminées suivant la réglementation en vigueur et à partir du jugement de la direction de l'entreprise, complétées par l'expérience de transactions similaires et, dans certains cas, par des rapports d'experts indépendants.

Les risques et incertitudes qui affectent inévitablement de nombreux événements et circonstances sont pris en compte pour parvenir à la meilleure estimation des provisions.

1.7.10. Engagements de retraites et assimilés

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe en contrat à durée indéterminée, présent à la clôture, en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite et de la convention collective dont il relève, conformément à la recommandation 03-R-01 du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003. Ces engagements sont déterminés avec un taux moyen de charges sociales, lequel est fonction des hypothèses retenues de départs à l'initiative du salarié dans le Groupe. Ce calcul tient compte d'un coefficient de présentisme basé sur le turn-over par classe d'âge et de la dernière table de mortalité de l'INSEE ainsi que des obligations nées des accords de l'Accord National Interprofessionnel du 7 janvier 2009.

La loi Fillon 2 n'a pas d'impact sur le calcul des engagements de retraite dans la mesure où l'hypothèse retenue tient compte d'un départ à l'initiative du salarié.

- Taux d'actualisation de 3.38%. Il s'agit du taux Iboxx Corp AA10+
- Mode de départ : Démission et Volontaire.
- Taux de progression des salaires : 2.2%.
- Age de départ à taux plein : 64 ans en France, 64 ans en Espagne.
- Taux de charges sociales : 38% en France et 26% en Espagne.
- Table de mortalité : INSSE table 2012-2016.

1.7.11. Impôts différés

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres.

1.7.12. Reconnaissance des produits

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

En ce qui concerne les revenus générés par le contrat conclu entre Bnetwork France et le ministère de l'Intérieur, à savoir des ventes d'hébergements et des commissions, les produits sont reconnus après constatations de la prestation, ou à l'avancement dans le cas où les événements sont à cheval sur deux exercices comptables.

Les ventes d'hébergement, basées sur un bon de commande communiqué par le tiers, sont refacturées à l'euro l'euro au ministère de l'Intérieur. Les produits et charges d'hébergement sont enregistrés TTC. Le ministère de l'Intérieur souhaitant être facturé en TTC, par neutralité, les charges d'hébergement sont comptabilisées également en TTC (aucune TVA collectée ou déductible constatée à ce titre).

Les commissions sont facturées aux hôtels sur la base des montants des nuitées facturés par les hôtels au titre de la prestation. Ces produits sont comptabilisés en HT et soumis à TVA.

Partie 2 - Périmètre de consolidation

A la clôture, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom des sociétés du périmètre	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation	Capitaux propres sociaux en K€	Résultat social en K€
2SE	100	IG	27 558	31 849
ABOVE B	42,485	IG	43 511	<3 164>*
BCAPITAL	42,485	IG	10 206	1 974
Bgroup	42,485	IG	32 710	4 907
Bholding	42,485	IG	15 342	2 964
Bnetwork France	42,485	IG	10 837	10 506
Beyond IT	42,485	IG	459	436
Bnetwork London	42,485	IG	12	8
Bnetwork Singapour	42,485	IG	100	15
Bnetwork Spain	42,485	IG	3 982	3 902
Bnetwork Vienne	42,485	IG	10	0

*1ere clôture au 31 décembre 2025

Partie 3 - Notes sur les postes du compte de résultat

Note 1 - Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Vente de marchandises	0	0
Production vendue biens	0	0
Ventes de prestations refacturées	247 359	15 740
Prestations de services TVA/Marge	20 517	71 823
Ventes de Services et Commissions	48 674	27 532
Produits des activités annexes	0	2
Chiffre d'affaires	316 550	115 097

Le chiffre d'affaires par zone géographique se présentait ainsi :

Libellé	31/12/2024	France	Europe	Amérique	Asie	Autres
Ventes de marchandises	0	0	0	0	0	0
Production vendue Biens	0	0	0	0	0	0
Ventes de prestations refacturées*	247 359	247 302	57	0	0	0
Prestations de services TVA/Marge	20 517	1 668	18 849	0	0	0
Ventes de Services et Commissions	48 674	29 157	19 517	0	0	0
Produits des act. annexes	0	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	316 550	278 127	38 423	0	0	0

*dont 172 M€ réalisés auprès du ministère dans le cadre des JO de Paris 2024

Note 2 - Autres produits d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Production stockée	0	0
Production immobilisée	147	272
Subventions d'exploitation	0	0
Reprises amortissements et provisions	46	37
Transferts de charges	32	44
Autres produits	27	38
Autres produits d'exploitation	251	392

Note 3 – Achats consommés.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Achats de Marchandises	0	0
Variation de stocks de Marchandises	0	0
Achats de Matières premières & autres Approv.	0	0
Achats d'exploitation	4 854	3 750
Achats d'exploitation pour refacturation	266 466	27 466
Achats d'exploitation TVA Marge DMC	8 063	63 873
Autres non stockés	105	141
Autres produits d'exploitation	279 487	95 230

Note 4 - Autres charges et charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Sous-traitance	148	68
Loyers	827	743
Entretien et maintenance	313	208
Assurance	116	66
Personnel extérieur	132	143
Honoraires	3 973	3 272
Communication et publicité	335	207
Transports	0	0
Voyages et déplacements	978	559
Services bancaires	2 544	1 231
Frais divers salariés	23	11
Autres achats et charges externes	373	254
Autres charges externes	9 762	6 761

Note 5 - Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et traitements	6 158	4 692
Charges sociales	2 455	1 398
Participation / Intéressement	286	210
Charges de personnel	8 899	6 300

L'effectif du groupe à la clôture se présente ainsi par entité :

Entités	31/12/2024	31/12/2023
Bnetwork France	60	54
Bnetwork Spain	55	45
Beyond IT	8	9
Bnetwork London	5	2
Bnetwork Singapour	0	0
Above B	2	0
Bnetwork Vienne	1	0
Bgroup	0	2
Bholding	0	0
BCapital	0	0
2SE	0	0
Effectif	131	112

Note 6 - Dotations aux amortissements et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements sur immobilisations*	4 131	2 028
Dotations aux provisions sur immobilisations	0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	0	14
Dotations aux provisions pour risques et charges	583	75
Dotations aux amortissements et provisions	4 714	2 117

*dont 3 963 K€ amortissement pour la technologie et la relation clients § Note 1.7.1

Note 7 - Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Produits de participations	0	1
Gains de change financiers	594	53
Autres intérêts et produits assimilés	1 841	530
Reprises sur provisions et transferts de charges	221	143
Total des produits financiers	2 656	727
Intérêts et charges assimilées	3 048	844
Pertes de change financières	307	51
Charges nettes sur cession de VMP	221	0
Autres charges financières	0	68
Dotations aux provisions	0	221
Total des charges financières	3 576	1 184
Résultat financier	-920	-457

Note 8 - Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	63	7
Produits de cession d'immobilisations	39 146	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels	39 209	7
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	105	16
VNC des immobilisations cédées	9 629	103
Dotations exceptionnelles aux provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles	9 734	119
Résultat exceptionnel	29 475	-111

*voir paragraphe « Faits caractéristiques »

Note 9 - Impôts

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Impôt sur les sociétés	5 824	1 278
Impôt différés Actif	-1 013	-467
Impôt différés Passif PPA	0	340
Impôt différé Passif Prov réglementées	44	38
Impôt différé Actif retraitement temporaires (engagement retraite)	-2	-11
Charge d'impôt	4 854	1 177

La preuve d'impôt est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Résultat Net consolidé	37 344	3 202
Charge d'impôt	-4 854	- 1 177
Impôt théorique consolidé	-10 898	- 1 131
Ecart IS théorique / IS réel	- 6 044	46

Explications des écarts :

Décalages temporaires	-99	0
Différences permanentes	1 334	0
Effet imposition à taux réduit	-8 230	0
Autres différences (ID calculé à 25,825%) / IDA non constatés sur déficits	951	46
Ecart expliqué	-6 044	46

Partie 4 - Notes sur les postes du bilan

Note 10 – Ecart d’acquisition

<i>(en milliers d’euros)</i>	Brut	Amortissements	Net
Valeur au 31/12/2023	31 197	0	31 197
Ecart d’acquisition constaté au cours de l’exercice*	68 934	0	68 934
Sortie*	-31 197	0	-31 197
Autres variations	0	0	0
Dotations de l’exercice	0	0	0
Ecart d’acquisition	68 934	0	68 934

*variation en lien avec les opérations juridiques de déconsolidation de l’ancien sous-groupe B-Holding/B-Group et l’acquisition globale du nouveau sous-groupe Above-b. Voir note § 1.1

Note 11 - Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d’euros)</i>	Brut	Amortissements	Net	31/12/2023
Frais de recherche et développement	0	0	0	0
Concessions, Brevets, Droits similaires	1 103	675	428	347
Droit au bail	0	0	0	0
Fonds de commerce	41 540	3 964	37 576	2 129
Autres immobilisations incorporelles	103	0	103	97
Avances & acomptes /Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	42 746	4 639	38 107	2 573

La variation des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclasse- ments	Autres variations	31/12/2024
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0	0	0
Amortissements des frais de recherche et de développement	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets, droits similaires	528	185	390	0	0	1 103
Amortissements des concessions, brevets, droits similaires	-181	-104	-390	0	0	-675
Fonds de commerce	12 753	41 530	-12 743	0	0	41 540
Amortissements des fonds de commerce	-10 624	- 3 963	10 623	0	0	-3 964
Autres immobilisations incorporelles	97	6	0	0	0	103
Dépréciations des avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	2 573	37 654	-2 120	0	0	38 108

Note 12 - Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net	31/12/2023
Autres immobilisations corporelles	1 150	918	232	247
Immobilisations corporelles	1 150	918	232	247

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	31/12/2024
Autres immobilisations corporelles	1 101	50	-1	0	0	1 150
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-854	-65	1	0	0	-918
Immobilisations corporelles	247	-15	0	0	0	232

Note 13 - Immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Dépréciations	Net	31/12/2023
Participations	306	0	306	306
Créances sur Participations	488	0	488	510
Autres Immobilisations Financières	303	117	186	203
Immobilisations financières	1 097	117	980	1 019

Note 14 - Stocks et en cours

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Provisions	Net	31/12/2023
Encours production de services	645	0	645	725
Stocks	645	0	645	725

Note 15 - Clients et comptes rattachés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Valeur brute	35 522	21 957
Provisions	-43	-43
Valeur nette	35 479	21 914

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Bnetwork Spain	29 402	29 402	0	0
Bnetwork France	5 609	5 609		
Bnetwork London	491	491		
2SE	20	20		
Total	35 522	35 522		

Note 16 - Autres créances et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Provisions	Net	31/12/2023
Avances et acomptes versés	1 628	0	1 628	11 343
Personnel et organismes sociaux	16	0	16	25
Etat - Taxes et IS	1	0	1	0
TVA débitrice	1 597	0	1 597	739
Comptes courants débiteurs	13	0	13	3
Créances sur immobilisations	0	0	0	0
Dépôts Congrès débiteurs	67 254	0	67 254	96 186
Autres Créances	3	0	3	1
Charges constatées d'avance	699	0	699	995
Charges à répartir	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	71 211	0	71 211	109 368

L'analyse par échéance des autres créances se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Avances et acomptes versés	1 628	1 628	0	0
Personnel et organismes sociaux	16	16	0	0
Etat - Taxes et IS	1	1	0	0
TVA débitrice	1 597	1 597	0	0
Comptes courants débiteurs	13	13	0	0
Créances sur immobilisations	0	0	0	0
Dépôts Congrès débiteurs	67 254	67 524	0	0
Autres créances	3	3	0	0
Charges constatées d'avance	699	699	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	71 211	71 211	0	0

Note 17 – Trésorerie et équivalents

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Trésorerie « propre » d'exploitation.	24 000	28 913
Trésorerie congrès	42 325	39 761
Total Disponibilités	66 325	68 674
Concours Bancaires	-9	-43
Total Trésorerie & équivalents	66 316	68 631

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	2SE	Bnetwork FR	Bnetwork SP	Bnetwork UK	Bnetwork SG	Bnetwork AU	Beyond IT	Bgroup	ABoveb	Bcapita I	Bholding
Trésorerie « propre » d'exploitation	24 000	2 897	10 957	9 510	12	32	80	66	207	82	127	31
Trésorerie congrès	42 325	0	19 738	21 992	596	0	0	0	0	0	0	0
Total Disponibilités	66 325	2 897	30 695	31 502	608	32	80	66	207	82	127	31

<i>(en milliers d'euros)</i>	2SE	Bnetwork Fr	Bnetwork UK	Bnetwork SG	Bnetwork AU	BEYOND IT	Bgroup	ABoveb
CAT	2 300	15						
CL	149							
Total Valeurs Mobilières de Placement	2 449	15	0	0	0	0	0	0

Note 18 - Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Provision engagement personnel	304	296
Provisions pour risques *	477	0
Provisions pour charges**	53	0
Provisions pour risques et charges	834	296

*il s'agit d'une provision pour risque due à l'incertitude liée à la détermination de la base de calcul d'une contribution fiscales. En cours de discussion avec l'organisme compétent au moment de la clôture des comptes.

** il s'agit de la quote part de contribution employeur suite à l'attribution d'actions gratuites à des salariés.

La variation des provisions se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Dotations	Reprises	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2024
Provision engagement personnel	296	54	-46	0	0	304
Provisions pour risques	0	477	0	0	0	477
Provisions pour charges	0	53	0	0	0	53
Provisions pour risques et charges	296	584	-46	0	0	834

Note 19 – Impôts différés Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
IDP sur PPA (Affectation de l'écart d'acquisition) à l'ouverture	0	1 157
Variation de l'exercice (IDP sur PPA)	- 9 598	-467

Variation sur l'exercice (IDP sur provisions réglementées)	-233	37
Total Impôts différés passif	- 9 831	727

Note 20 - Emprunts et dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles	17 977	4 330
Emprunts obligataires	17 977	4 330
Emprunts auprès des établissements de crédit	31 343	8 280
Comptes courants créditeurs	0	3
Autres emprunts et dettes financières	0	0
Concours bancaires courants	9	43
Intérêts courus	0	2 182
Emprunts et dettes financières	31 352	10 508
Endettement financier	49 329	14 839

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
OBSA JUNIOR	11 703	0	0	11 703
OBSA SENIOR	5 000	0	0	5 000
Intérêts courus s/ OBSA	1 274	0	0	1 274
Emprunts auprès des ets de crédit TA	21 000	4 500	13 200	3 300
Emprunts auprès des ets de crédits TB	9 000	0	0	9 000
PGE	1 343	763	580	0
Concours bancaires courants	9	9	0	0
Intérêts courus	0	0	0	0
Endettement financier	49 329	5 272	13 780	30 277

Emprunts TA : 21 M€ ; taux : EURIBOR 3M + marge ; remboursement annuel à date anniversaire 3.3M€ (sauf 1^{ère} échéance 4.5 M€) ; durée 6 ans.

Emprunts TB : 9 M€ ; taux : EURIBOR 3M + marge ; intérêts capitalisés ; remboursement à échéance le 30 mai 2031.

OBSA JUNIOR : 11.7 M€ ; taux : EURIBOR 12M + marge 12% ; intérêts capitalisés ; remboursement à l'échéance le 30 novembre 2031.

OBSA SENIOR : 5 M€ ; intérêts payés : EURIBOR 3M + marge 5% ; intérêts capitalisés : taux fixe 5% ; remboursement à l'échéance le 30 novembre 2031.

Note 21 - Fournisseurs et comptes rattachés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Valeur brute	35 671	26 318
Provisions	0	0
Valeur nette	35 671	26 318

L'analyse par échéance des dettes fournisseurs se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	TOTAL	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
2SE	36	36		
Bnetwork France	27 154	27 154		
Bnetwork Spain	8 207	8 207		
Bnetwork London	46	46		
Bnetwork Vienna	10	10		
Beyond IT	50	50		
Bgroup	16	16		
Above b	152	152		
TOTAL	35 671	35 671		

Note 22 - Autres dettes et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Avances et acomptes reçus sur commandes	3 250	23 800
Personnel	336	469
Organismes sociaux	369	305
TVA créditrice	4 210	1 614
Etat - taxes et IS	4 746	1 174
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Dépôts Congrès créditeurs	109 579	135 930
Autres dettes	38	53
Produits constatés d'avance	3 180	2 428
Autres dettes et comptes de régularisation	125 708	165 773

Note 23 - Engagements hors bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Effets escomptés non échus (donnés)	0	0
Avals et cautions (donnés)	1 000	0
Hypothèques & nantissements (donnés)	0	0
Créances professionnelles cédées	0	0
Autres engagements donnés	0	0
Total des engagements donnés	1 000	0
Effets escomptés non échus (reçus)	0	0
Avals et cautions (reçus)	0	0
Hypothèques et nantissements (reçus)	0	0
Clause de retour à meilleure fortune (reçus)	0	0
Autres engagements reçus	0	0
Total des engagements reçus	0	0

Note 24 - Honoraires d'audit

Les honoraires d'audit se présentent ainsi :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Audit légal	143	123
Autres missions liées à l'audit légal	0	31
Autres honoraires - Fiscal	0	0
Autres honoraires - Juridique	0	0
Autres honoraires - Social	0	0
Autres honoraires - Divers	0	0
Honoraires d'audit	143	154

2SE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

APPROBANS Audit
93, rue de la République
13002 Marseille

MCR Conseil
232, avenue du Prado
13008 Marseille

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d'Aix-en-Provence-Bastia

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d'Aix-en-Provence-Bastia

2SE

SAS au capital de 966 000 euros
28 Rue du Rocher
75 008 Paris
RCS Paris 538 641 143

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2SE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous portons notamment à votre connaissance l'élément suivant : la note « Immobilisations financières » de l'annexe des comptes annuels expose les modalités de valorisation des titres de participation détenus par votre société. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes retenues et des informations fournies dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permettra de toujours détecter une anomalie significative qui existerait. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

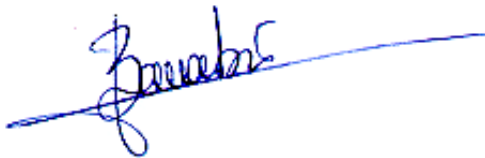
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueille des éléments suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les effets des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 26 septembre 2025

Les commissaires aux comptes

pour **Approbens Audit**, Fabrice Barrabès

A blue ink signature of Fabrice Barrabès, written in a cursive style, with a horizontal line extending to the right.

pour **MCR Conseil**, Emmanuel Mathieu

A blue ink signature of Emmanuel Mathieu, written in a cursive style, with a horizontal line extending to the right.

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	20 135 206		20 135 206	9 104 812
Créances rattachées à des participations	488 404		488 404	519 797
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 600 000		4 600 000	
Autres immobilisations financières	128 388		128 388	19 500
TOTAL immobilisations financières :	25 351 998		25 351 998	9 644 110
ACTIF IMMOBILISÉ	25 351 998		25 351 998	9 644 110

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	14 250		14 250	
Créances clients et comptes rattachés	20 030		20 030	
Autres créances	11 804		11 804	
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	46 083		46 083	
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	2 449 260		2 449 260	19 055
Disponibilités	447 663		447 663	79 358
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	2 896 922		2 896 922	98 413
ACTIF CIRCULANT	2 943 006		2 943 006	98 413

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	28 295 004		28 295 004	9 742 523
---------------	------------	--	------------	-----------

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 966 000	966 000	966 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	96 600	96 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 653 000	8 961 000
Report à nouveau	(14 006 269)	404
Résultat de l'exercice	31 848 688	(307 672)
TOTAL situation nette :	27 558 019	9 716 331
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	27 558 019	9 716 331
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 782	19 423
Dettes fiscales et sociales	694 435	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 768	6 768
TOTAL dettes diverses :	736 985	26 191
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	736 985	26 191
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	28 295 004	9 742 523

Compte de Résultat (Première Partie)

2SE

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				2 195 2 195
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				2 195
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes TOTAL charges externes :			92 506 92 506	83 196 83 196
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			4 522	4 308
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				1
CHARGES D'EXPLOITATION			97 028	87 505
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(97 028)	(85 309)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(97 028)	(85 309)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	2 273 358	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	230 049	1 332
Reprises sur provisions et transferts de charges	220 945	142 914
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 724 353	144 246
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		220 945
Intérêts et charges assimilées		56 964
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	220 945	
	220 945	277 909
RÉSULTAT FINANCIER	2 503 407	(133 663)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 406 380	(218 972)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	30	34
Produits exceptionnels sur opérations en capital	39 145 876	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	39 145 906	34
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 784
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 009 163	85 950
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	9 009 163	88 734
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	30 136 743	(88 700)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	694 435	
TOTAL DES PRODUITS	41 870 259	146 475
TOTAL DES CHARGES	10 021 571	454 147
BÉNÉFICE OU PERTE	31 848 688	(307 672)

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 28 295 004 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat positif de 31 848 688 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et N° 2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Toutes les sommes sont exprimées en euros, sauf indication expresse.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Le sous-groupe a finalisé en mai 2024, une opération de restructuration de capital avec l'entrée de nouveaux investisseurs, par la création d'une nouvelle entité (entité tête du sous-groupe) Above b.

Cette opération a conduit à une variation sur les titres de participation et à la constatation d'un résultat exceptionnel.

En l'espèce, la totalité des titres de la société B-Holding (société détenant les titres des sociétés opérationnelles) ont été cédés et ou apportés générant un résultat exceptionnel net de € 30m.

Après opération, la société détient une participation de 42,5% d'Above b, nouvelle société créée dans le cadre du projet de restructuration. La table de capitalisation d'Above-b est complétée par des nouveaux investisseurs et des co-investisseurs minoritaire historiques détenant respectivement 47,3% et 10,2%.

En septembre 2024, le président a décidé de distribuer un acompte sur dividende de 14m€.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement exceptionnel au passif du bilan.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais

d'actes, liés à l'acquisition). Il s'agit, notamment, des titres de participations de la filiale ABOVE B (société détenant les entreprises opérationnelles) valorisée au cours de l'opération d'apports-cession ayant eu lieu en mai 2024.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le détail des autres participations figure dans le § [Filiales et Participations ci-joint Créances](#)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

[Engagements de départ à la retraite](#)

Néant

[Opérations en devises](#)

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement.

Eu égard aux montants non significatifs des écarts de conversion, aucune provision n'est comptabilisée à ce titre pour l'exercice 2024.

[Informations requises par l'article R.123-198- 9° du code de commerce](#)

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 18 927 € hors taxe.

[Auto-contrôle](#)

Au cours de l'exercice écoulé, notre société ne s'est assuré le contrôle d'aucune société détenant elle-même une part du capital de notre société.

[Filiales et Participations](#)

FILIALES	Capital	Q.P détenue	Valeur brutes Titres	Prêts avances	Chiffre d'affaire
	Capitaux Propres	Dividende encaissé	Valeur nettes Titres	Cautions	Résultat
➤ 50%					
Above b*	23 337 591	42.485	19 829 954	4 600 000	583 239

	43 682 528	0	19 829 954	0	3 164 247
PARTICIPATIONS < 50% et >10%					
SCI HIGHTOWER	10 000	29.98	93 000	456 795	130 000
	-39 173	0	93 000		26 984
JPL3S	1 000	48.4	120 000	6 609	25 340
	70 690	0	120 000	0	19 348

***situation arrêtée au 31/12/2024 (7 mois), première clôture au 31/12/2025**

Informations relatives aux entreprises liées

CREANCES

ENTITES	ABOVE B	SCI HIGHOWER	JPL3S
Factures	0	0	0
Depots et Cautions	0	0	0
Créances Rattachées	4 600 000	456 795	6 609

DETTES

ENTITES	ABOVE B	SCI HIGH	JPL3S
Factures	0	0	0

PRODUITS ET CHARGES

ENTITES	ABOVE B	SCI HIGH	JPL3S
Produits	0	1 343	0
Charges	0	0	0

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	9 624 610		20 050 899
Autres titres immobilisés	19 500		4 708 888
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	9 644 110		24 759 787
TOTAL GÉNÉRAL	9 644 110		24 759 787

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		9 051 899	20 623 610	
Autres titres immobilisés			4 728 388	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		9 051 899	25 351 998	
TOTAL GÉNÉRAL		9 051 899	25 351 998	

Provisions Inscrites au Bilan

2SE

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	220 945		220 945	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	220 945		220 945	

TOTAL GÉNÉRAL	220 945		220 945	
---------------	---------	--	---------	--

État des Échéances des Créances et Dettes

2SE

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	488 404		488 404
Prêts	4 600 000		4 600 000
Autres immobilisations financières	128 388		128 388
TOTAL de l'actif immobilisé :	5 216 792		5 216 792
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	20 030	20 030	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	11 804	11 804	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	31 834	31 834	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	5 248 625	31 834	5 216 792
---------------	-----------	--------	-----------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	35 782	35 782		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices	694 435	694 435		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	6 768	6 768		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	736 985	736 985		
---------------	---------	---------	--	--

Produits à Recevoir

2SE

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières 108 888 Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances 20 030 Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	128 918

Composition du Capital Social

2SE

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	966000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	966000	1

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/24 au 31/12/24

2SE

Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	966 000			966 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	96 600			96 600
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	8 961 000	(308 000)		8 653 000
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	404	327	14 007 404	(14 006 673)
Résultat de l'exercice	(307 672)	31 848 688	(307 672)	31 848 688
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	9 716 331	31 541 015	13 699 732	27 557 615

2SE

Devise d'édition EURO

	TOTAL	
--	-------	--

	TOTAL	
--	-------	--

Liste des Filiales et Participations

2SE

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
SCI HIGHTOWER	10 000		29,98							
ABOVEB	23 337 591		42,5	19 829 954	19 829 954	4 600 000				
JPL3S	1 000		48,4							
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
LA PROD	7 500		5							
- étrangères										
FOOD SOURCING	1 941 473		1,29							
NUCAMP	26 734 800		0,25							
PACK2EARTH	2 995		1,34							

2SE

Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2024

APPROBANS Audit
93, rue de la République
13002 Marseille

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d'Aix-en-Provence-Bastia

MCR Conseil
232, avenue du Prado
13008 Marseille

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d'Aix-en-Provence-Bastia

2SE

SAS au capital de 966 000 euros
28 Rue du Rocher
75 008 Paris
RCS Paris 538 641 143

**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre
2024**

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

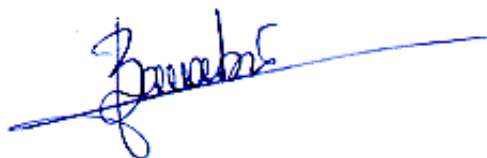
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

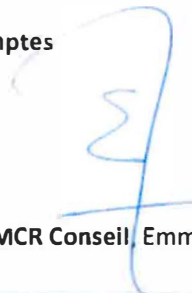
En application de l'article 17 des statuts, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention nouvelle intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Marseille, le 26 septembre 2025

Les commissaires aux comptes



pour Approbans Audit, Fabrice Barrabès



pour MCR Conseil, Emmanuel Mathieu

2SE

Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

ATTESTATION

Je soussigné **Farouk BOULBAHRI**, Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes du ressort des Cours d'Appels d'Aix en Provence et de Bastia atteste que :

MCR

232, Avenue du Prado

13008 MARSEILLE

N° Identifiant national : **6090107**

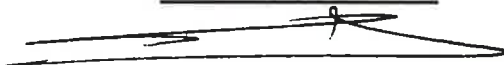
Est bien inscrit(e) sur la liste des Commissaires aux comptes depuis le 01/01/1994

En foi de quoi, je délivre la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Marseille, le 16 janvier 2017

Le Président

Farouk BOULBAHRI



Marseille, le 26 septembre 2025

2SE

28, rue du Rocher
75008 PARIS

Madame, Monsieur,

Nous vous confirmons que le cabinet MCR accepte de remplir les fonctions de commissaire aux comptes titulaire de votre société.

Veuillez noter que nous ne faisons l'objet d'aucune interdiction temporaire et que nous respectons les incompatibilités ou interdictions prévues par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de Commerce.

Nous vous informons, conformément à l'article L 821-4 du Code de commerce, que notre société n'est affiliée à aucun réseau.

Pour la bonne tenue de nos dossiers, nous vous saurions gré de bien vouloir nous adresser, par retour, un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale donnant acte de notre nomination ainsi qu'un extrait K-Bis de votre société.

Nous vous informons que Monsieur Emmanuel MATHIEU pour MCR a été désigné associé responsable de votre dossier. Il sera signataire des rapports, conformément à l'article R.821-180 du Code de commerce.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Marseille

232, Avenue du Prado
13008 Marseille

Aix-en-Provence

Z.I. des Milles
355, Rue Albert Einstein
Le Myaris - Porte E
13852 Aix-en-Provence

Aubagne

Patio de l'Alta
365, Chemin du Camp
de Sarlier - Bat C
13400 Aubagne

MCR
Emmanuel MATHIEU

